

**Parcours****animation sociale et socio-culturelle**

Présentation

Les métiers de l'animation se déclinent sous de nombreuses formes et dans des structures diversifiées. Les professionnels de l'animation interviennent en milieu urbain et rural, dans les quartiers, les communautés de communes, auprès d'un public diversifié (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) et des familles, dans des structures d'accueil ou de loisirs et hors structures. Les lieux d'implication professionnelle de l'animateur comprennent : collectivités territoriales, structures d'éducation populaire (maison de jeunes et de la culture, maison pour tous, maison de quartier, centre social), associations, points d'accueil jeunes, structures de prévention et d'insertion, EHPAD...

Le parcours

Le parcours *animation sociale et socio-culturelle* permet aux futurs professionnels d'élaborer et mettre en oeuvre des projets d'animation en utilisant des outils culturels, sportifs ou de communication. Ils organisent des manifestations culturelles, en mobilisant des méthodes participatives et en utilisant des outils d'éducation populaire, culturels, sportifs...

Ils identifient et analysent le contexte d'intervention, construisent une réponse aux besoins et aux demandes sur un mode participatif. Ils valorisent les acteurs et les actions mises en oeuvre puis évaluent les actions menées. Ils proposent des activités spécifiques adaptées aux attentes du groupe en vue de développer les potentialités de chacun.

Compétences

- Comprendre le monde contemporain et les divers enjeux de la profession d'animateur.
- Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société.
- Être en mesure d'alimenter sa réflexion en s'appuyant sur une méthodologie ou des savoirs généraux pour agir.
- Mettre en oeuvre des démarches éducatives et des techniques d'animation dans une démarche de projet.
- Comprendre et analyser les situations individuelles et collectives d'un public ainsi que l'environnement social, politique, économique et juridique, en s'appuyant notamment sur des ressources théoriques et méthodologiques.
- Concevoir, organiser, gérer et encadrer des projets ou des actions d'animation et de travail social en impliquant divers publics.
- Renforcer les capacités d'action individuelles et collectives des publics.
- Construire des dynamiques partenariales.
- Contribuer au développement du champ professionnel de l'animation.

**Mobilité
Internationale****Alternance****Formation
continue**

Public

Étudiants • salariés • demandeurs d'emploi

La formation peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et les enseignements optionnels choisis au lycée général et technologique.

Les + de la formation

- Une formation universitaire et professionnelle.
- Un ancrage important dans les milieux professionnels locaux.
- Des intervenants extérieurs experts.

Métiers

Animateur social ou socioculturel dans les :

- milieux urbains ou ruraux,
- maisons des jeunes, foyers socio-éducatifs,
- centres sociaux, centres culturels, services enfance jeunesse,
- collectivités territoriales, associations, associations agréées éducation populaire, EPHAD...

Et après ?

À l'issue du B.U.T., les diplômés disposent des compétences nécessaires pour intégrer directement le monde professionnel.

Une poursuite peut être envisagée, en fonction du projet professionnel de l'étudiant, vers des masters professionnels :

- *Ingénierie sociale et socioculturelle,*
- *Direction de projet de développement...*

Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.)

Carrières sociales



Parcours animation sociale et socio-culturelle

B.U.T. 1^{re} année

B.U.T. 2^e année

B.U.T. 3^e année

Organisation pédagogique

- Un cursus universitaire et professionnel répondant à un programme national.
- Une pédagogie adaptée avec une large place aux travaux dirigés et pratiques en petits groupes.
- Des équipes pédagogiques investies et proches des étudiants.
- Une formation fortement structurée autour de situations professionnelles (600 heures de projets, de 22 à 26 semaines de stage).
- La possibilité de réaliser la formation en alternance sur tout ou une partie du cursus.
- L'opportunité de bénéficier d'une mobilité internationale.

Sélection

L'inscription se réalise sur le site www.parcoursup.fr.

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation.

L'examen des dossiers se fait sous deux aspects :

- le niveau scolaire et de culture générale,
- les connaissances du milieu de l'animation et la motivation concrétisée par une expérience attestée.

L'entretien de sélection se déroule en deux temps :

- un écrit permettant d'évaluer les capacités rédactionnelles et de raisonnement,
- un oral permettant d'évaluer les motivations, le projet professionnel et d'échanger sur les différentes expériences associatives ou d'animation.

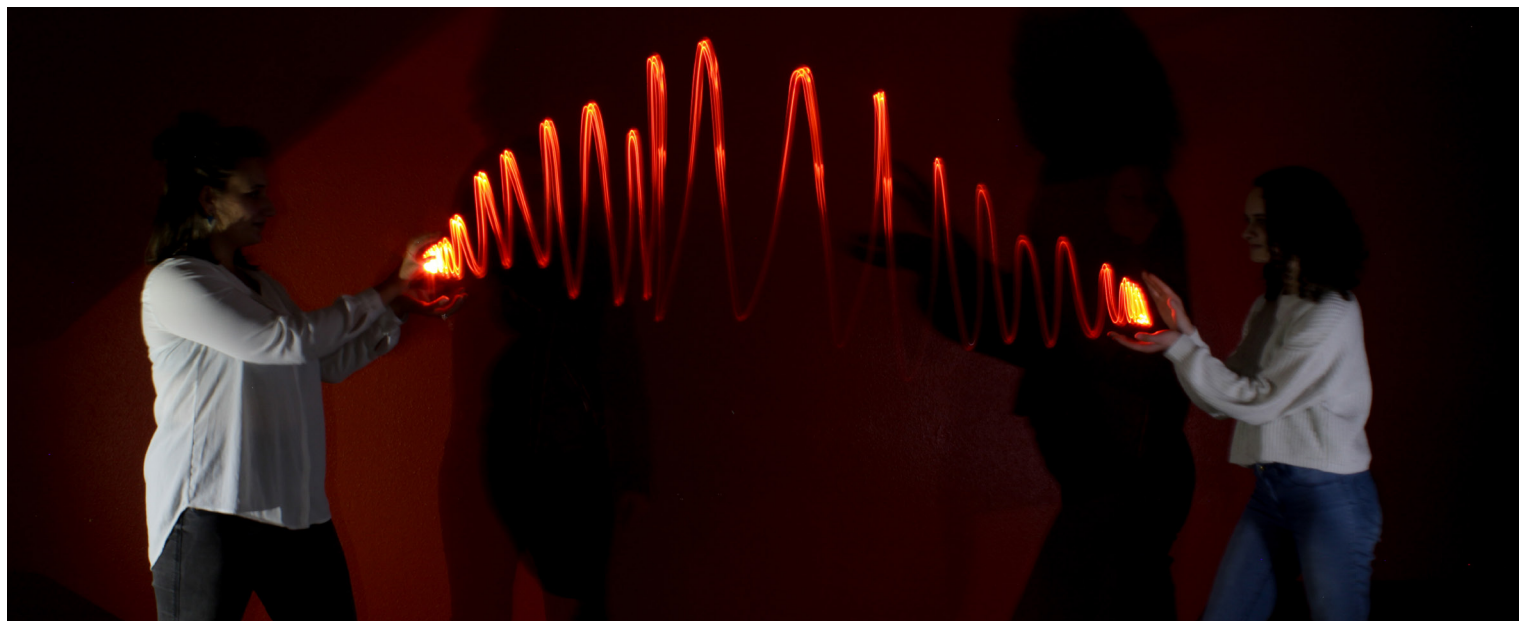


Photo réalisée par Gabrielle Chrétien, Justine Floranceau, Flavie Gloanec et Lou-Anne Platel dans le cadre de leur projet artistique.

Contacts

Département Carrières sociales
263, avenue du Général Leclerc
CS 74205
35042 RENNES Cedex

**Secrétariat du département
Carrières sociales**
iutren-cs@listes.univ-rennes1.fr
02 23 23 40 90 / 40 93

Directeur des études
Régis KEERLE
iutren-cs@listes.univ-rennes1.fr